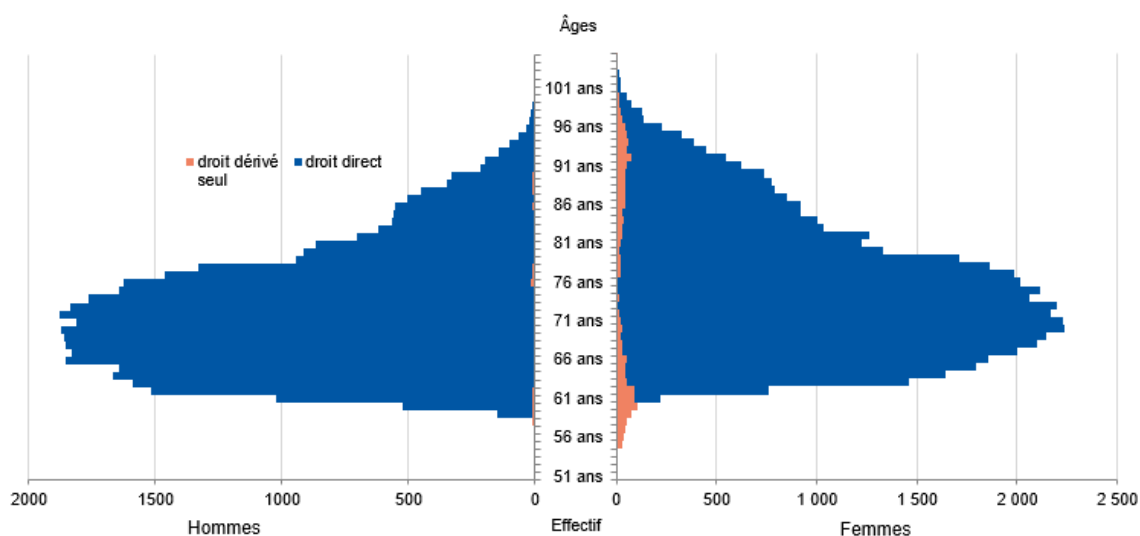


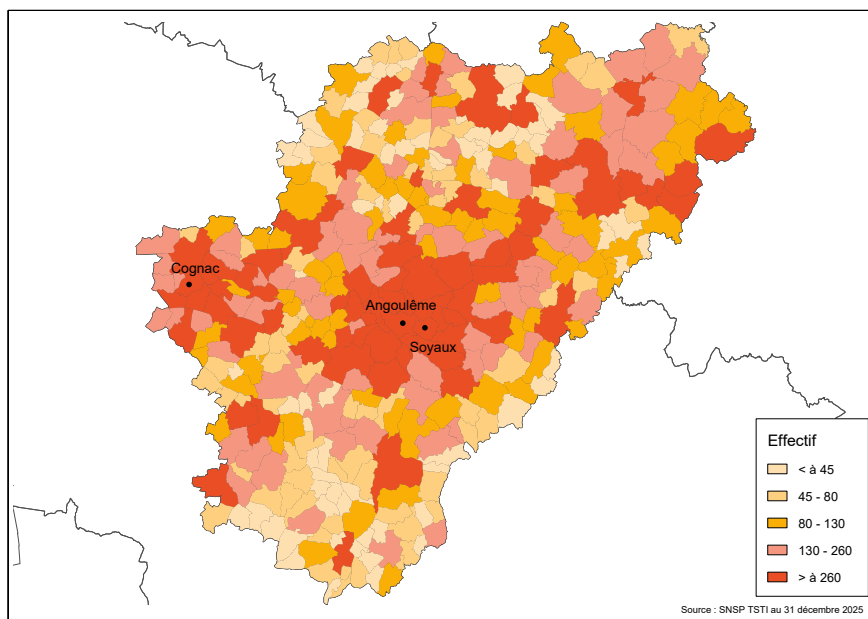
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 041	3 141	5 182
Droits directs (retraites personnelles)	1 843	2 081	3 924
Droits dérivés (retraites de réversion)	198	1 060	1 258
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	155	226	381
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	645	245	890
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	77,1 ans	75,4 ans	75,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	39 243	50 287	89 530
Retraités percevant un droit direct seul	37 354	36 254	73 608
Retraités percevant un droit dérivé seul	294	1 807	2 101
Retraités percevant les deux à la fois	1 595	12 226	13 821
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	4,3%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 464	5 701	19 165
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	995 €	808 €	890 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	44,3%	32,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angoulême			
Nombre total de retraités	3 183	5 082	8 265
Retraités percevant un droit direct seul	3 023	3 540	6 563
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	187	203
Retraités percevant les deux à la fois	144	1 355	1 499
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,1%	9,1%	9,5%
Cognac			
Nombre total de retraités	1 788	2 759	4 547
Retraités percevant un droit direct seul	1 727	1 935	3 662
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	101	111
Retraités percevant les deux à la fois	51	723	774
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	6,5%	6,0%
Soyaux			
Nombre total de retraités	840	1 371	2 211
Retraités percevant un droit direct seul	795	943	1 738
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	43	44
Retraités percevant les deux à la fois	44	385	429
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,0%	8,1%	8,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr